



PAROISSE SAINTE MARIE DES SABLES D'OLONNE

INSCRIPTION BAPTÊME 2025-2026

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant en âge scolaire pour suivre la préparation au baptême 2025-2026 sur la paroisse Sainte Marie des Sables d'Olonne.

Nous vous contacterons suite à l'inscription de votre enfant.

✓ **Présentation du calendrier 2025-2026**

- Samedi 11 et Dimanche 12 octobre 2025

• **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

Samedi : 1^{ère} étape baptême : Etre accueilli : 10h30-12h à la Salle St Pierre Rue des Deux Phares Les Sables d'Olonne

Dimanche : 11h – 12h : messe des familles en l'église St Pierre des Sables d'Olonne 19 rue des Deux Phares, les Sables d'Olonne

- Samedi 15 et Dimanche 16 novembre 2025

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Samedi : 2^{ème} étape baptême : Entrée en catéchuménat 10h30-12h à la Salle St Pierre Rue des Deux Phares Les Sables d'Olonne

Dimanche : 11h – 12h : messe des familles à Saint Martin de Vertou, 1 rue des Marais, à l'Ile d'Olonne

- Dimanche 30 novembre 2025

Fête de la catéchèse du doyenné des Sables pour les enfants du CE2 au CM2 des écoles primaires privées et publiques à St Mathurin

- Samedi 10 et Dimanche 11 janvier 2026

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Samedi : 3^{ème} étape préparation baptême : lutter contre le Mal à la Salle St Pierre Rue des Deux Phares Les Sables d'Olonne

Dimanche : 11h – 12h : messe des familles en l'église St Pierre des Sables d'Olonne 19 rue des Deux Phares, les Sables d'Olonne

- Samedi 8 et 9 février 2026

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Samedi : 4^{ème} étape préparation baptême : Célébrer le baptême Eglise Saint Pierre de 10h30-12h à la Salle St Pierre.

Dimanche : 11h – 12h : messe des familles à Saint Martin de Vertou, 1 rue des Marais, à l'Ile d'Olonne.

- Dimanche 8 mars 2026

Fête de la famille : Journée paroissiale des familles. **PRÉSENCE OBLIGATOIRE.** Lycée Ste Marie du Port des Sables d'Olonne, à 9h00

- Dimanche 29 mars 2026 : Jour des Rameaux : Procession du calvaire vers l'église St Nicolas à 9h00 **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

- Samedi 04 avril : PB dernière rencontre /répétition St Pierre des Sables

- Dimanche 5 avril 2026 : Jour de Pâques, célébration des baptêmes des enfants scolarisés, 11h00 St Pierre des Sables d'Olonne

- Dimanche 31 mai 2026 : HOLY GAMES aux Sables d'Olonne – DIEU AIME LE SPORT (horaire et lieu à définir)

. Dimanche 28 juin 2026 : Messe des familles et Action de Grâce à 11h00 à l'église St Pierre des Sables d'Olonne
PRÉSENCE OBLIGATOIRE



PAROISSE SAINTE MARIE DES SABLES D'OLONNE

INSCRIPTION BAPTEME 2025– 2026

Mr(nom,prénom).....

Mme(nom,prénom).....

Situation parentale : ☐ Mariés ☐ divorcés ☐ veuf(ve) ☐ en couple ☐ Pacsés

souhaite(nt) inscrire pour la préparation AU BAPTEME

Notre fils/ Fille (nom, prénoms).....

Date et lieu de naissance :

Adresse postale de la famille :

CP Ville

Téléphone Portable (indiquer s'il s'agit de celui du père ou de la mère).....Téléphone fixe.....

Adresse courriel : (sur laquelle les informations aux parents seront envoyés).....

Ecole de votre enfant:Ville :Classe :

Documents à fournir **OBLIGATOIREMENT**: **un acte de naissance (copie intégrale) de votre enfant et un extrait de baptême doit être demandé pour le parrain et la marraine de l'enfant** (à demander au diocèse du baptême de la personne concernée) Attention *c. 873* : « *Un seul parrain ou une seule marraine, ou bien aussi un parrain et une marraine seront admis.* » Si le parrain ou la marraine sont mineurs, il faudra un représentant légal à noter sur les actes pour la signature. On peut célébrer un baptême avec un seul parrain baptisé sans marraine ou une seule marraine baptisée sans parrain. Les personnes non baptisées ne signent pas les actes le jour du baptême de votre enfant.

PARRAIN ET MARRAINE

Parrain :.....(Prénom et Nom, lien avec l'enfant) (âgé de ... ans)

☐ Extrait de baptême ☐ baptisé ☐ confirmé ☐ ayant communiqué ☐ non baptisé

Marraine :.....(Prénom et Nom, lien avec l'enfant) (âgée de ... ans)

☐ Extrait de baptême ☐ baptisée ☐ confirmée ☐ ayant communiqué ☐ non baptisée

Nous nous engageons à respecter les présences obligatoires de notre enfant lors des séances de préparation au baptême et nous avons bien noté qu'une absence non justifiée entraînera le report de la préparation et la célébration du baptême l'année suivante.

ACCORD DES PARENTS

Le Père de l'enfant

A, le.....

Signature (obligatoire)

La mère de l'enfant

A, le.....

Signature (obligatoire)

JE FAIS UN DON qui participera à la prise en charge des frais engagés lors de la préparation : achat du livret, frais de fonctionnement des églises et des salles paroissiales, goûters, célébration du Baptême.

☐ 20 euros ☐ 30 euros ☐ 50 euros ☐ autre montant :

REGLEMENT ☐ PAR CHÈQUE à l'ordre de la paroisse Sainte Marie des Sables d'Olonne ☐ ESPÈCES